



«Ceux qui abandonnent une liberté essentielle pour acheter un peu de sécurité temporaire ne méritent ni liberté, ni sécurité» Benjamin Franklin

Philosophie, liberté(s) et crise sanitaire

«Ceux qui abandonnent une liberté essentielle pour acheter un peu de sécurité temporaire ne méritent ni liberté, ni sécurité», dira Benjamin Franklin. Plus tôt avant lui, nombreux étaient déjà les penseurs ayant défini la liberté telle qu'une condition sine qua non à la nature humaine.

Mais à la lumière de la récente crise sanitaire et des nombreuses interdictions qui en ont découlé, comment penser la liberté et la sécurité ? Rousseau écrivait de manière tout à fait claire à ce sujet : *«Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. Il n'y a nul dédommagement possible pour quiconque renonce à tout. Une telle renonciation est incompatible avec la nature de l'homme, et c'est ôter toute moralité à ses actions que d'ôter toute liberté à sa volonté.»* - Rousseau, Du contrat social.

Cette crise sanitaire liée à la pandémie du covid-19 pourrait alors sembler se parer des pires craintes d'une société libérale. Celle qui aurait conforté l'humain dans une confiance éperdue envers les institutions politiques, et qui du même coup, l'aurait éloigné de sa véritable vocation à se développer comme un individu libre en se plaçant dans une certaine position de soumission face à l'objectif d'endiguement de la pandémie. L'incompréhension et l'anxiété extrême ressenties par la population lors de l'annonce du premier confinement l'auraient poussée à se reconforter auprès d'une instance supérieure, supposée détenir la vérité et les clés de la sécurité. La population semble avoir préféré troquer une partie de sa liberté au profit de l'espoir d'une sécurité recouvrée.

Nous n'avions «ni Dieu ni Maître», mais nous avons la peur. Dès lors, au sens de Rousseau, nous aurions perdu un fragment de notre humanité.

Mais l'humanité est-elle réellement une entité figée ? En affirmant que la liberté est une condition à la nature de l'Homme, Rousseau s'inscrit dans une forme d'essentialisme métaphysique. Nous serions alors tous et toutes connectés à une idée, une forme et une suite d'attributs essentiels à notre identité. «La liberté» serait l'un des attributs de notre essence. Une telle vision des choses rend légitimes la plupart des manifestations à l'encontre des restrictions sanitaires, mais aussi le refus d'une quelconque forme de vaccination obligatoire. En effet, si Rousseau admet qu'une législation n'est pas incompatible avec la liberté naturelle humaine, il envisage l'exercice politique tel qu'une démocratie participative, où la liberté citoyenne serait proportionnelle à son niveau de participation à l'élaboration des lois. En revanche, dans ce contexte de crise sanitaire, il fallut de nombreux mois avant que le débat public effectif puisse se voir efficient, l'inconnu que représentaient le virus et la peur faisant obstacle à la diffusion d'informations



suffisantes et nécessaires à la construction des idées citoyennes susceptibles de mettre en doute la décision politique.

Cependant, il semble nécessaire de souligner le caractère temporaire de cette situation. Quelques mois plus tard, nous avons pu observer l'augmentation des idées divergentes et le déplacement du débat politique du Conseil de Sécurité vers les Parlements.

Notre démocratie retrouva alors sa structuration en poids et contrepoids, tandis que les limitations à notre liberté restaient en vigueur, au prix d'une relative sécurité. Comment penser ces entraves à nos libertés par le biais d'une philosophie libérale ?

Premièrement, il semble nécessaire de se distancier d'une philosophie essentialiste pour penser l'humain et sa liberté. Si l'existentialisme tel que pensé par Sartre (notamment au sein de son ouvrage «L'existentialisme est un humanisme») n'est pas non plus une réponse stricte à toute la problématique de la sécurité dans une société libérale, il permet cependant d'envisager «la liberté» non pas comme un attribut de l'essence humaine, mais comme un attribut dépendant de l'existence, des vécus et des histoires. Nous sommes alors en mesure d'envisager une liberté non pas strictement figée dans le temps, mais comme un objectif à atteindre. Le chemin pour y parvenir dépendrait alors des situations sociales, économiques et historiques et n'aurait rien à avoir avec une trajectoire unilinéaire. Dès lors, l'humanité et l'environnement dans lequel elle évolue seraient remis au premier plan de la recherche de liberté. En d'autres termes, c'est bien l'Homme qui pose les conditions de sa liberté, et non la liberté qui pose les conditions de ce qu'est un Homme.

C'est à cette perspective que semble s'attacher la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789 : «*La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits.*». Ici, la liberté est conçue au travers de ce qu'elle n'est pas. Elle n'est pas l'anarchie et elle n'est pas un individualisme exacerbé. Selon Rousseau encore, la liberté est inséparable du concept d'égalité.

Cette analyse nous permet de mettre en avant plusieurs éléments qu'il nous semble nécessaire d'envisager pour traiter de la tension existante entre sécurité et liberté à la lumière de la crise sanitaire du covid-19 : l'égalité, l'autorité politique et l'individualisme. Sans prétendre à une hiérarchisation de ces éléments (qui ne serait pas souhaitable), nous souhaitons mettre en avant l'importance à donner à l'entrelacement de ces concepts.

De manière très concrète, la lutte contre la pandémie du covid-19 est une lutte pour l'égalité et pour la liberté. Si la plupart de la population cherche à endiguer la pandémie, c'est bien pour espérer retrouver toutes les composantes d'une vie libre,



dans laquelle il n'existait quasiment aucune entrave à la liberté de mouvement au sein de son propre État, ou encore aucune obligation telle que le port du masque. Pour une autre partie de la population cependant, il s'agit ici d'un combat pour le droit à la vie. Rappelons-le, le virus du covid est mortel pour toute une catégorie affaiblie de la population telle que les personnes âgées ou atteintes de certaines pathologies aggravantes. Comment pourrions-nous prétendre à revendiquer notre liberté, alors que celle-là même pourrait endiguer celle des autres au point de leur ôter la vie ?

C'est au travers de cette perspective de la liberté que s'envisagent la majorité des mesures liées au vaccin, telles que le Pass sanitaire. En réalité, c'est au travers de cette vision que sont envisagées un certain nombre de mesures structurantes pour nos démocraties libérales francophones, visant à augmenter l'égalité au détriment d'une part de libertés individuelles. Nous citerons, entre autres, l'impôt ou encore les multiples vaccins obligatoires. Qu'il s'agisse de mesures de santé, sociales ou économiques, le postulat est toujours le même : l'égalité des chances (face à l'emploi, face au covid ou encore face à l'économie) n'existe pas au sein de nos sociétés, et il est donc du devoir de l'État de la créer, car la liberté ne peut être envisagée autrement que par le prisme d'une égalité maximale entre les individus.

C'est en quelque sorte la conclusion à laquelle Adam Smith (bien loin d'imaginer que nous pourrions envisager ses mots au travers de l'analyse d'une pandémie mondiale) arrive lors de son analyse de la place de l'État au sein d'une société libérale : *«Le souverain n'a que trois devoirs à remplir (...). Le premier, c'est de défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part d'autres sociétés indépendantes. (...) Le deuxième, c'est de devoir protéger, autant qu'il est possible, chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre, ou bien le devoir d'établir une administration exacte de la justice»* (Adam Smith-Essai sur la richesse).

Nous comprenons alors toute l'importance de l'entrelacement entre la notion de sécurité sanitaire et la notion d'égalité. Dès lors que le virus du covid-19 ou encore le comportement de quelques individus est en mesure d'opérer une certaine forme d'injustice ou oppression sur d'autres individus, il est du devoir de l'État de mettre en place certaines des limitations à la liberté de certains, de sorte à assurer l'égalité de tous. Nous ne sommes pas tous égaux face à la maladie, et il serait du ressort d'une humanité égalitaire d'assurer autant que possible l'égalité des chances en accroissant la capacité de survie des individus.

En ouverture de ce texte, nous posons la question de comment penser la liberté et la sécurité à la lumière de la pandémie du covid-19. Pour ce faire, nous nous sommes soutenus de multiples idées de philosophes et penseurs libéraux. L'analyse de ces écrits couplée à un ressenti pragmatique et existentialiste de la pandémie nous permet, sans prétendre à une réponse immuable et adaptable à toutes les situations, de mettre en avant toutes les nuances nécessaires à l'étude de la question. Des



nuances qui ne conditionnent pas l'humain à sa liberté, mais qui conditionnent la liberté au vécu de l'humain et un libéralisme soucieux d'adapter ses fondements aux situations. Car une pensée politique qui ne s'auto-pense pas ne serait rien d'autre qu'un dogme, et que le dogme n'est rien d'autre que l'entrave suprême à la liberté.